



Communiqué de presse

A La Fouillouse, le 25 février 2009

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 FEVRIER 2009.

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le :

27 février 2009 à 14 h 00, au siège de la société sis à La Fouillouse (Loire), ZI du Bas-Rollet.

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 23 janvier 2009.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.

Rappel

Piscines Desjoyaux fabrique et commercialise des piscines enterrées ainsi que des articles périphériques. Le groupe a réalisé en 2007/2008 un chiffre d'affaires de 93,2 millions d'euros et un résultat net part du groupe de 6,3 millions d'euros.

L'action est cotée sur le compartiment C de l'Eurolist (Code ISIN FR0000061608).

Contact : Caroline Bonduel, SHAN, tél. : 01 44 50 58 75